



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 27 octobre 2014 à 17 heures 30, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Monique Aliès, Simone Anglade, Sylvie Lopez, Gisèle Rigal suppléante de Monsieur André At et Messieurs Jean-Claude Anglars, Éric Cantournet, Bertrand Cavalerie, Michel Costes, Jean-Louis Denoit, Jean-François Galliard, Jean-Louis Grimal, Alain Pichon, Serge Roques, Jean-Louis Roussel, Christophe Saint-Pierre, Claude Salles.

Membres absents ou excusés : Mesdames Annie Bel, Annie Cazard et Messieurs André At, Jacques Barbezange, Alain Fauconnier, Jean-Claude Fontanier, René Lavastrou.

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Madame Marie-Pierre Arènes et Messieurs Lionel Coursières, Éric Flores, Alain Garibal, Patrice Jouet, Benoît Tomczak, Stéphane Valat suppléant de Monsieur Michel Galtier,

Membres absents ou excusés : Madame Natalie Alazard et Monsieur Michel Galtier

Membre de droit : Monsieur le Préfet.

Date de convocation : 30 septembre 2014.

3 – CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTES

Vu le rapport n° 4.

Considérant que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire du 27 octobre 2014.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil d'administration se prononce favorablement :

sur les suppressions de postes à temps complet suivants :

* Dans le cadre de remplacements :

- 1 poste de sergent au 11 janvier 2014 comme suite suite à la radiation des cadres d'un agent pour mise à la retraite.

* Dans le cadre des avancements de grades :

Filière Sapeurs-Pompiers Professionnels

- 1 poste de caporal, au 15 mars 2013 comme suite à la mutation d'un agent du grade de caporal.
- 7 postes de sergent, à compter du 1^{er} juin 2014 comme suite à la nomination de 7 agents au grade d'adjudant à cette date (Avis favorable de la C.A.P. en date du 1^{er} septembre 2014).
- 1 poste de lieutenant de 2^o classe, au 1^{er} mai 2014 comme suite à la nomination d'un agent au grade de lieutenant de 1^o classe.
- 1 poste de capitaine, au 1^{er} juin 2014 comme suite à la nomination d'un agent au grade de commandant à cette date (Avis favorable de la C.A.P. compétente en date du 3 juillet 2014).

Filières Administrative et Technique

- 1 poste d'adjoint technique de 2^o classe, à compter du 1^{er} juillet 2014 comme suite à la réussite d'un agent à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1^o classe (Avis favorable de la C.A.P. compétente).
- 1 poste d'adjoint technique de 1^o classe, à compter du 1^{er} novembre 2014 comme suite à la nomination d'un agent au grade d'adjoint technique principal de 2^o classe à cette date (Avis favorable de la C.A.P. compétente en date du 26 février 2014).
- 2 postes d'adjoint technique principal de 2^o classe, à compter du 1^{er} janvier 2014 comme suite à la nomination de 2 agents au grade d'agent de maîtrise (Avis favorable de la C.A.P. compétente en date du 26 février 2014).
- 2 postes de technicien principal de 2^o classe, à compter du 1^{er} septembre 2014 comme suite à la nomination de 2 agents au grade de technicien principal de 1^o classe à cette date (Avis favorable de la C.A.P. compétente en date du 26 février 2014).
- 1 poste d'adjoint administratif de 2^o classe, à compter du 1^{er} juillet 2014 comme suite à la réussite d'un agent au concours interne d'adjoint administratif de 1^o classe.
- 1 poste d'attaché, à compter du 1^{er} novembre 2014 comme suite à la nomination d'un agent au grade d'attaché principal à cette date (Avis favorable de la C.A.P. compétente du 26 février 2014).

sur les créations de postes à temps complet suivants :

* Dans le cadre de remplacements :

Filière Sapeurs-Pompiers Professionnels

- 4 postes de sapeur de 1^o classe, à compter du 1^{er} novembre 2014.

* Dans le cadre des avancements de grades :

Filières Administrative et Technique

- 1 poste d'adjoint technique de 1^o classe, à compter du 1^{er} juillet 2014 comme suite à la réussite d'un agent à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1^o classe (Avis favorable de la C.A.P. compétente).

Fait à Rodez, le

- 6 NOV. 2014

Le Président,

Jean-Claude Anglars